



Information

Maladies transmises par les tiques

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE
Octobre 2025

Aux parents et au personnel de votre organisation

À l'automne, plusieurs activités extérieures se poursuivent dans les écoles et auprès des familles. La Direction de santé publique de la Montérégie vous rappelle que les maladies transmises par les tiques (maladie de Lyme et anaplasmosse) sont présentes partout dans notre région.

Comment la maladie de Lyme et l'anaplasmosse se transmettent-elles ?

- Les bactéries, responsables de ces deux maladies, sont transmises par la piqûre d'une tique infectée.
- Les changements climatiques jouent un rôle dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. Les tiques sont actives plus longtemps à cause des étés plus chauds et plus longs ainsi que des hivers moins froids.
- Le risque de se faire piquer est plus élevé de mai à septembre. Il est possible qu'une tique nous pique dès que la température dépasse les 4 degrés Celsius.
- Les tiques peuvent s'accrocher aux personnes ou aux animaux de compagnie. Un contact avec une tique peut arriver dans les forêts, les zones boisées, les herbes hautes et les broussailles, mais aussi dans les jardins et les plates-bandes. La possibilité de se faire piquer par une tique est importante lorsqu'on jardine.

Comment vous protéger des tiques ?

- Pour profiter des bienfaits des activités extérieures, vous pouvez vous protéger des piqûres de tiques. Voici les moyens recommandés :
 - Porter des vêtements longs et clairs parce qu'on y voit mieux les tiques. Porter des souliers fermés, des bas et un chapeau;
 - Appliquer du chasse-moustiques avec du DEET ou de l'icaridine et suivre les indications sur le produit. Rester dans les sentiers.
- Pour éviter que les tiques s'installent chez vous :
 - Tondre votre gazon souvent autour de chez vous;
 - Ramasser les feuilles et les débris;
 - Créer une bande de paillis ou de gravier pour séparer les zones de jeu et les zones boisées.
- Protéger vos animaux de compagnie. Consultez votre vétérinaire pour obtenir ses conseils.

Information – Maladie de Lyme

Aux parents et au personnel



Quoi faire après une activité à l'extérieur ?

- Prendre une douche ou un bain dès le retour à la maison.
- Changer de vêtements après l'activité, si possible.
- Inspecter votre peau, celle des enfants et des animaux de compagnie. Le risque de transmission d'une maladie est plus faible si la tique est retirée en moins de 24 heures.

Que faire si une tique est trouvée sur la peau ?

- Retirer la tique le plus rapidement possible.
- Appeler Info-Santé au 811 si vous avez été piqué. Vous devrez peut-être consulter un pharmacien ou un médecin pour vous faire prescrire un médicament afin de prévenir la maladie de Lyme.

Quels sont les symptômes des maladies transmises par les tiques et que faire s'ils apparaissent ?

- Pour la maladie de Lyme :
 - Une rougeur de la peau d'au moins 5 centimètres à l'endroit de la piqûre, de la fièvre, un mal de tête et/ou de la fatigue peuvent apparaître dans les 30 jours suivant une piqûre de tique ou une activité à risque. Des problèmes à d'autres organes ou parties du corps pourraient aussi arriver dans l'année qui suit.
- Pour l'anaplasmosse :
 - Une fièvre qui dure longtemps et une fatigue importante, un mal de tête, des douleurs aux muscles ou aux articulations peuvent apparaître dans les 30 jours après une piqûre de tique ou une activité à risque.
- Consulter un médecin si des symptômes de maladies transmises par les tiques apparaissent après une piqûre de tique ou une activité à risque. Il existe des traitements pour soigner la maladie de Lyme et l'anaplasmosse.

En savoir plus

Vous pouvez consulter la page d'information de la Direction de santé publique de la Montérégie www.maladiedelymemonteregie.com.

La Direction de santé publique de la Montérégie
Octobre 2025